



Les six premiers arrangements commerciaux conclus avec les Etats-Unis passés au crible

Jonas Follonier

COMMERCE EXTÉRIEUR. Alors que Berne attend encore le verdict de Washington d'ici au 1^{er} août, Donald Trump a signé des «deals» avec l'UE et cinq pays. Quelles leçons en tirer?

Contrairement à l'Union européenne (UE), la Confédération ne connaît pas encore avec certitude le montant des droits de douane dits «réciproques» auxquels seront soumises les exportations helvétiques aux Etats-Unis à partir du 1^{er} août. Cette échéance, qui avait d'abord été fixée au 9 juillet, est le deuxième report de l'entrée en vigueur des «tariffs» annoncés par le président américain le 2 avril, qui s'élevaient à 31% pour la Suisse. Le pourcentage définitif de ces taxes, ramenées provisoirement à 10% pour tous les pays en plus des droits de douane déjà existants, fait depuis des mois l'objet de négociations entre la première économie mondiale et ses différents partenaires commerciaux.

Rahul Sahgal
Directeur de la Chambre
de commerce Suisse-Etats-Unis

Seuls six d'entre eux ont pour l'heure conclu leurs pourparlers avec la Maison-Blanche. Le Royaume-Uni a été le premier à annoncer le 8 mai un accord. Les importations américaines seront globalement taxées à 10%, moyennant certaines conditions et contreparties. Des arrangements similaires ont été annoncés en juillet avec le Vietnam, qui sera soumis à une surtaxe de 20%, puis le Japon (10% en tout), les Philippines (19% de surtaxe), l'Indonésie (19% de surtaxe) et, pas plus tard que dimanche, l'UE (15% en tout).

Bien que «sur la dernière ligne droite» aux dires de la secrétaire d'Etat à l'Economie, la Confédération n'est pas encore

fixée. Ses exportations, dont les Etats-Unis sont le premier débouché, écoperont-elles du même taux que son grand voisin? Que prévoient les six «deals» déjà conclus pour des secteurs comme l'agriculture, les produits industriels ou la pharma? Tour d'horizon.

Des avantages pour la Suisse

Le 4 juillet, le Conseil fédéral avait signé une déclaration d'intention commune par voie de circulaire. Il y manque encore à ce jour le paraphe des Etats-Unis. Très impliqué dans

les discussions, le directeur de la Chambre de commerce Suisse-Etats-Unis, Rahul Sahgal, juge «raisonnable de penser que Donald Trump appliquera à la Suisse des droits de douane supplémentaires de 10% ou moins».

L'auteur de ce pronostic estime que «la Suisse a très bien négocié. Il y a eu entre 20 et 30 rondes de pourparlers et les dialogues ont eu lieu jusqu'au plus haut niveau, à savoir celui ministériel. Karin Keller-Suter s'était même entretenue préalablement par téléphone avec Donald Trump.» Parmi les atouts déjà avancés publiquement par les sept Sages, la Confédération peut se targuer de n'appliquer quasiment aucune taxe à l'importation de produits industriels en provenance des Etats-Unis et d'être l'un des plus grands investisseurs au pays de l'Oncle Sam dans le domaine de la recherche et du développement.

Rahul Sahgal estime cependant que d'autres éléments plaident

en faveur d'un traitement favorable de Berne de la part de Washington. «Par exemple, le Conseil fédéral a décidé de ne pas mettre en œuvre la règle relative aux bénéfices insuffisamment imposés (UTPR) dans le cadre de l'imposition minimale des multinationales selon les normes de l'OCDE.» Pour rappel, Donald Trump avait annoncé dès son retour à la Maison-Blanche en janvier le retrait des Etats-Unis de l'ensemble du projet, dont l'élaboration avait été chapeautée par l'administration de son prédécesseur Joe Biden.

Reste qu'un taux inférieur à celui de 15% obtenu par les Vingt-Sept aurait des effets à double tranchant pour la Suisse. L'industrie helvétique, bien qu'avantagée dans son commerce avec les Etats-Unis, ressentirait les coûts subis par l'UE, qui reçoit près de la moitié de ses exportations. «Notre objectif est en tout cas de ne pas subir un pire traitement que nos concurrents et d'avoir enfin une prévisibilité», déclare Rahul Sahgal.

«Plus cet arrangement couvrira de secteurs, plus il renforcera cette prévisibilité», précise le politologue Cédric Dupont. «L'acier et l'aluminium sont par exemple exclus du deal avec l'UE», illustre le professeur à l'Institut de hautes études internationales et du développement (IHEID). «Je suis d'ailleurs d'avis que la Suisse se verra proposer un arrangement très similaire à celui avec l'UE, poursuit l'expert en relations internationales. Que la Confé-

dération n'ait toujours pas reçu de nouvelles pourrait tenir au fait que la Maison-Blanche attendait d'avoir abouti avec l'UE avant de rendre son verdict pour la Suisse.» Le spécialiste signale par ailleurs qu'il ne s'agit pas d'accords à proprement parler («agreements»), mais bien de marchés («deals») à la Trump.

Certaines entreprises plus touchées que d'autres

Toutes les sociétés ne sont pas égales face aux droits de douane actuels (10%) ou ceux qui pourraient s'appliquer à compter du 1^{er} août. La pharma et l'or restent pour l'heure exemptés du taux plancher en vigueur. Ces secteurs représentent ensemble près de deux tiers des exportations vers le pays de l'Oncle Sam, lesquelles ont atteint un volume de 65,3 milliards de francs en 2024, près du record de 68,8 milliards de 2020, selon l'Office fédéral de la douane et de la sécurité aux frontières.

«Parmi nos 1500 membres, actifs dans tous les domaines, les entreprises les plus préoccupées sont celles qui ne produisent pas aux Etats-Unis, mais qui y réalisent 40% de leur chiffre d'affaires, explique Rahul Sahgal. La Suisse compte également des fabricants de montres ou de chocolat notamment qui ne peuvent pas délocaliser leur production aux Etats-Unis, précisément parce que leurs produits sont Swiss made.» L'ancien diplomate cite comme autres sociétés fortement tou-



chées celles dont une grande partie ou la totalité de la production est située en Chine, ou qui utilisent beaucoup d'acier et d'aluminium, tous deux soumis à des droits de douane de 25% depuis mars et même 50% depuis juin. Ces métaux industriels étaient déjà taxés – à hauteur de 25% pour l'acier et 10% pour l'aluminium – depuis le premier mandat de Donald Trump, en 2018. La Confédération avait tenté de

faire annuler ces taxes durant la présidence de Joe Biden. La procédure entamée auprès de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) y est bloquée... par les Etats-Unis. «L'industrie des machines, représentant plus d'un milliard de francs d'exportations vers les Etats-Unis, est particulièrement touchée elle aussi, note Cédric Dupont. La plupart des entreprises actives dans ce secteur sont des PME. La ques-

tion ne se pose même pas pour elles d'investir sur le sol américain, car elles n'en ont pas la capacité.» Dans le cas des Etats ayant déjà conclu des arrangements avec la Maison-Blanche, d'autres secteurs sont préoccupés en raison des contreparties accordées à Donald Trump en échange de la réduction des droits de douane par rapport à ceux annoncés en avril. C'est notamment le cas de l'agriculture.

Ainsi, le Royaume-Uni s'est engagé à créer un contingent annuel d'importation en franchise de droits de 13.000 tonnes de bœuf et de 1,4 milliard de litres d'éthanol en provenance des Etats-Unis. Le Japon, quant à lui, augmentera ses importations de riz américain dans le cadre du contingent tarifaire annuel de 100.000 tonnes en franchise de droits. Des concessions ana-



Accord douanier. La poignée de mains entre la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, et le président Donald Trump dimanche à Turnberry, en Ecosse. La Suisse devrait se voir «proposer un arrangement très similaire à celui avec l'UE», selon le professeur Cédric Dupont.

LES SIX «DEALS» CONCLUS PAR LES ETATS-UNIS PRÉVOIENT DES TAXES DE 10% À 20%

	Royaume-Uni	Vietnam	Philippines	Indonésie	Japon	UE
Droits de douane américains	10%	+20%	+19%	+19%	15%	15%
Contreparties	Contingents en franchise de droits pour les importations de bœuf et d'éthanol américains	Taxation nulle pour les importations	Taxation nulle pour les importations	Suppression des barrières tarifaires pour la quasi-totalité des importations	Investissements de 550 milliards de dollars et hausse des importations de voitures et de riz notamment	Achats d'énergie à hauteur de 750 milliards de dollars

Les droits de douane américains connaissent des exceptions, spécifiés dans l'article. En outre, ceux avec un «+» sont des surtaxes qui s'ajoutent aux droits de douane déjà existants. Global Trade Alert

« Il est raisonnable de penser que Donald Trump appliquera à la Suisse des droits de douane supplémentaires de 10% ou moins »